

Cher(e) Adhérent(e),

Nous espérons que vous avez passé de belles vacances d'été. Après cette année mouvementée avec toutes ces restrictions liées à la COVID19, nous essayons de mettre en place une organisation permettant à chacun d'entre vous de pratiquer dans les meilleures conditions possibles.

Cependant, l'heure est au bilan de la saison 2020-2021 :

- Nous avons réussi à maintenir l'ensemble des cours collectifs pour les jeunes loisirs ce qui est une vraie réussite compte tenu des restrictions liées à l'accès aux courts couverts durant une longue période cet hiver. Nous avons compensé les heures annulées par des séances sous forme de stages intensifs, et/ou par plusieurs séances hebdomadaires ou durant les vacances scolaires.
- Les cours collectifs adultes dans la plupart des cas ont subi une réorganisation totale du planning initial élaboré en septembre 2020 suite à l'interdiction d'accès en courts couverts et aux contraintes de couvre-feu.
- Nos enseignants ont proposé des créneaux en journée sur la pause méridienne afin que vous soyez le moins perturbé possible sur votre temps de télétravail et afin de replacer les personnes ayant initialement cours sur les créneaux 20-21H ou 21-22H30.
- Beaucoup d'entre vous ont répondu favorablement à nos différentes adaptations et nous vous en remercions infiniment.
- Les cours ont pu être globalement rattrapés à hauteur de 80 à 100% selon les personnes.
- Le TC Wissous 91 a retardé l'encaissement des différents règlements effectués afin de ne pas encaisser les chèques avant que les cours soient rattrapés en majeure partie.
- Une politique individuelle et propre à chaque adhérent a été menée pour dispenser un maximum de séances considérant au mieux les contraintes de chacun et ainsi adapter le montant débité au plus proche des séquences réalisées.

Pour l'année à venir, le TCW91 reste attentif à la situation de chacun et des avoirs seront attribués à ceux ayant fait peu de cours mais dont les chèques ont été encaissés.

De plus, le plan de relance engagée auprès de la FFT nous permettra de distribuer aux adhérents concernés :



- des bons d'achat de 30€ chez notre partenaire Tennis compagnie seront remis aux compétiteurs jeunes et adultes souhaitant se réinscrire.
- des t-shirts floqués à chaque personne souhaitant se réinscrire dans la catégorie jeunes et adultes loisirs en cours collectifs.

Pour l'année sportive 2021/2022, le Pass Sanitaire sera évidemment obligatoire pour les personnes de plus de 18 ans pour pratiquer une activité sportive au sein d'une association. Et il sera obligatoire pour les enfants de 12 à 17 ans à compter du 30 Septembre 2021.

Afin de respecter ces règles imposées par le gouvernement, le club devra vérifier la validité de votre pass pour vous donner l'accès aux terrains et aux cours collectifs. Un ou plusieurs référents seront nommés pour réaliser ce contrôle.

Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée par cette obligation et nous espérons que cela ne vous freinera pas à reprendre votre activité préférée dans les meilleures conditions.

En espérant qu'un retour à la normale sera possible dans les meilleurs délais, nous sommes impatients de pouvoir vous retrouver sur les courts pour vivre des moments de convivialité au sein de notre club.

A bientôt

Le bureau du TCW91